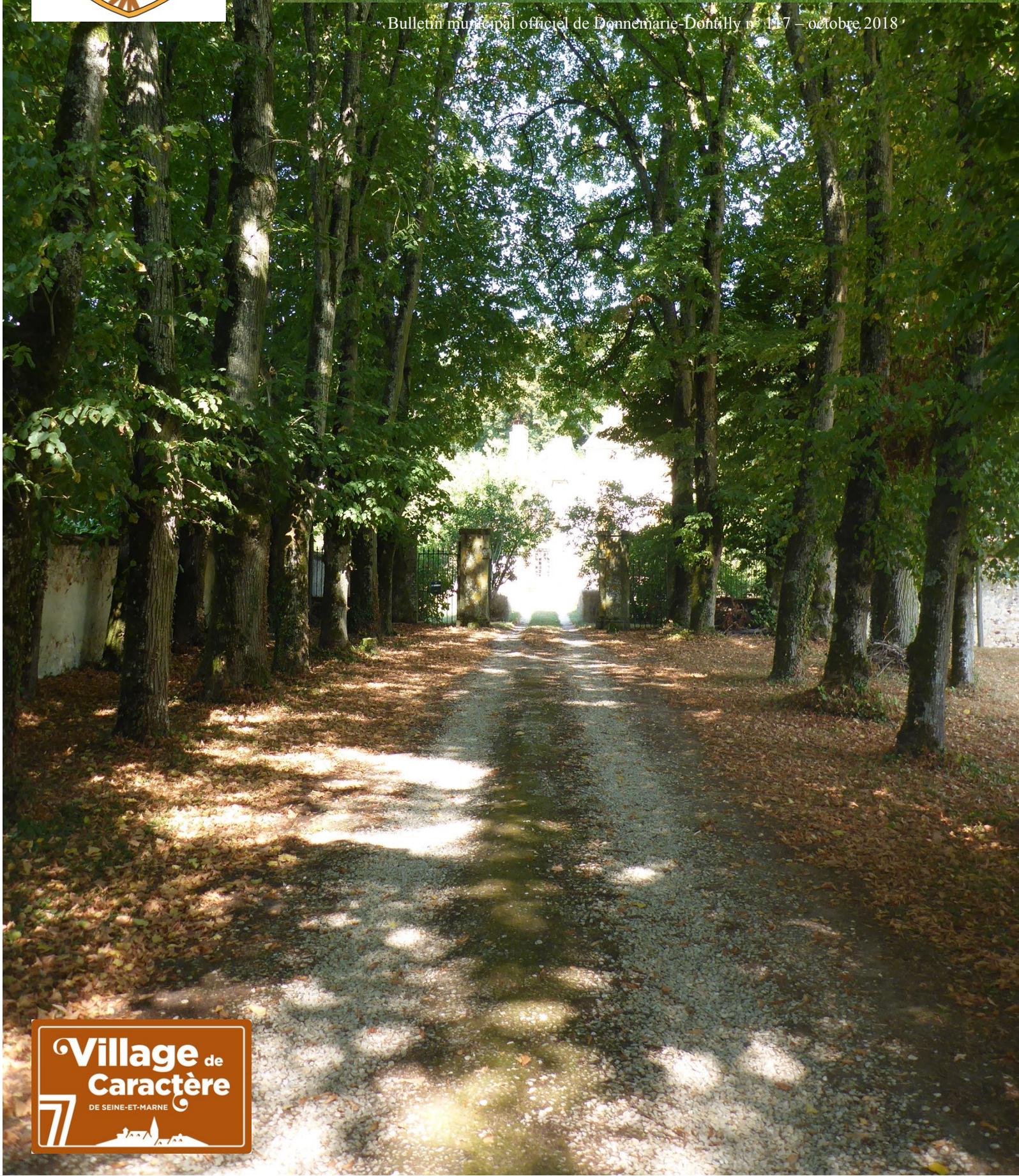


Le Lien

Bulletin municipal officiel de Donnemarie-Dontilly n° 147 – octobre 2018



Madame, Monsieur,

Le mois de septembre a sonné la fin des vacances d'été et la reprise des cours pour les petits comme pour les grands. Avec 4 classes à *L'école maternelle de la Butte Saint-Pierre* pour 100 élèves, notre école maternelle dispose de locaux vastes et lumineux, d'une salle de motricité, d'une garderie et d'une salle de restauration qui assure quotidiennement le repas de près de 50 petits. C'est aussi la rentrée pour les 5 enseignantes nommées et le personnel de mairie.

A *L'école élémentaire de L'Auxence*, 215 élèves ont repris le chemin de l'école avec les 9 enseignants. La restauration scolaire accueille quotidiennement 105 enfants, assurant un service de qualité en direction de nos enfants et de leurs familles.

Pour le *collège du Montois*, c'est près de 570 élèves et plus de 40 enseignants qui ont repris les cours. Avec un taux de réussite de 97 % au brevet des collèges ; il faut ici saluer la réussite de nos élèves et l'investissement de tous les enseignants depuis l'école maternelle jusqu'au collège.

Septembre est aussi l'occasion de proposer de nouvelles activités adaptées à toutes les tranches d'âges ; la journée des associations qui s'est tenue le 8 septembre au gymnase montre la richesse des activités proposées auprès d'un public toujours plus nombreux.

Encourager l'accès à la bibliothèque municipale. Parmi les nouveautés en direction des plus jeunes, à compter du 1^{er} septembre, le conseil municipal a décidé d'offrir à chacun des élèves fréquentant les écoles maternelle et élémentaire de la commune une carte d'adhérent à la bibliothèque municipale.

Mesdames Roux et Campestrini ainsi que les bénévoles vous attendent lors de l'ouverture au public le mardi entre 15 h et 18 h, le mercredi entre 10 h et 12 h et de 15 h à 18 h, le vendredi entre 15 h et 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Impôts et taxes. Un document récent émanant de la Direction des finances publiques se veut rassurant et affirme le maintien du niveau antérieur des diverses dotations. Nous l'espérons.

Cette année encore, nous continuerons à chercher les pistes d'économie tant auprès des services techniques que des services généraux. Nous continuerons à nous appuyer sur nos bénévoles afin de diminuer les coûts ; ces bénévoles qui organisent toutes les manifestations qui font la joie de nos concitoyens : Course verte du Montois, VTT, Brocante, Fête de Noël, Scènes rurales, Concerts ...

Communauté de communes de la Bassée et du Montois. Depuis ce 1^{er} septembre, la construction du Pôle enfance installé à côté du gymnase est maintenant terminée. Le service d'accueil est opérationnel ; à terme, ce sont 30 enfants de moins de 3 ans qui seront accueillis dans ce nouvel équipement.

La fibre optique est officiellement arrivée en juin dernier dans notre commune. Une moitié de la population est maintenant éligible, l'autre moitié le sera à l'automne.

De nombreux travaux ont débuté en septembre sur divers endroits de la commune : Place des Jeux, square René Cassin, Avenue du Ralloy, hameau du Plessis aux Chaps, rue du marché, ... certains peuvent durer plusieurs mois.

Je suis désolé pour la gêne occasionnée auprès des riverains et des autres usagers mais c'est le prix à payer pour embellir, rénover et sécuriser nos espaces publics.

Fidèle à notre engagement de transparence, vous avez été destinataire il y a quelques jours d'un numéro spécial *Bilan de l'action municipale 2014 – 2017*, relatant les actions mises en place dans les domaines de l'enfance, des personnes âgées, de la voirie, des bâtiments, de la communication, du tourisme et de la culture. Bonne lecture à tous, n'hésitez pas à nous interpellier si des explications ne vous satisfont pas ou que des interrogations subsistent.

Un grand merci enfin à ceux qui nous quittent pour faire valoir leur droit à la retraite. Merci donc à Martine Rigouste qui, après de nombreux remplacements auprès des enfants des écoles se tourne vers d'autres activités.

Merci également à Jacques Oger qui laisse son poste de garde champêtre au profit d'une retraite active qui devrait le conduire à continuer d'assurer des missions ponctuelles de sécurité et de surveillance auprès de notre collectivité.

Bel automne à toutes et à tous et au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.

Serge Rossière-Rollin,
Maire,
Vice-président de la communauté de communes Bassée Montois
en charge des Transports et de la Politique culturelle.





Naissances

GAUDIN Mathys, 14 rue Marie Chaubart, le 27 mai ; FERREIRA ANTUNES Miguel, 15 bis rue de Lagourd, le 1^{er} juin ; DAMONGEOT Julia, 19 Avenue de Champabon, le 22 juin ; LÉDA Wesley, 8 Résidence Saint-Augustin, le 25 juillet ; GUYARD Valentin, 5 Résidence Saint-Augustin, le 8 août ; ALBERT Maloé, 26 rue de Lagourd, le 31 août ; BERNADAC Théa, 24 rue Champeaux, le 9 septembre ; CLÉRIN Olivia, 18 Place du Marché, le 15 septembre ; TOURBET HENETTE Lyam, 4 rue de la Joyette, le 18 septembre ; GARNIER Soline, 7 la Chapelle Saint-Gond, le 25 septembre.

Mariages

ORDONEZ Manuel/DELORT Muriel, 43 Avenue de Champabon, le 21 juillet ; BROCCANELLO Marc/CABARET Kelly, 25 rue de Lagourd, le 4 août ; LUTUN Mickaël/MARCHERAT Oceane, 12 A rue du Moulin à Tan, le 8 septembre.

Décès

GERVAIS Geneviève, 12 rue du Parc, le 8 juin ; CAELS Mireille Vve BENOIST, 15 rue du Montpensier, le 9 juin ; LAMOUREUX Marie-Thérèse Epse BROUSSE, 4 Hameau Les Couloux, le 10 juin ; NERMON Gabrielle Vve BLANCHAERT, 12 rue du Parc, le 15 juin ; MARENDIER Claude, 11 bis Avenue de la Libération, le 24 juin ; AUGUSTIN Christian, 12 rue du Parc, le 30 juillet ; KAEUFFLING Suzanne Vve DOCO, 12 rue du Parc, le 30 juillet ; LAURENT Gaston, 13 Impasse Saint-Augustin, le 8 août ; GIUDICE Liviana Vve DEPLANQUE, 6 rue du Parc, le 16 août ; GERVAIS Jeannine Epse BALLAGUET, 38 Vieille Route de Mons, le 15 septembre ; CHOMET Roland, 4 Chemin de la Maladrerie, le 21 septembre.



Besoin d'informations ou d'aides dans vos démarches administratives ?

Un agent communal vous accueille sans rendez-vous
jeudi de 9 h à 12 h - vendredi de 14 h à 17 h
À l'Espace Social Municipal (en face la mairie)
2 rue Cottereau

NOUVELLES ACTIVITES

ER SERRURERIE

Romain Vigouroux
11 chemin des fourneaux
07.67.77.55.24

MAGNETISEUR

Gilles Ribet
3 rue de la Porte de Provins
06.50.62.08.45

Bibliothèque municipale « Aimé Césaire »

(01.60.58.44.60)

Mardi : 15 h - 18 h - Mercredi : 10 h - 12 h et 15 h - 18 h

Vendredi : 15 h - 18 h - Samedi : 10 h - 12 h

Sente Aimé Césaire - Butte Saint-Pierre

Exposition « Japon » du 18 avril au 25 juillet

Vous êtes nombreux à être venus découvrir la culture Japonaise au travers du « **Module manga** » créé par Lisa Lepeinteur, du « **Jeu des quatre saisons** » de Laura Rosano et assister à la lecture du Kamishibai « **100 bébés** » de Yukari Miyazawa.

Un bébé, un livre, un village les 6 et 9 juin

Pour clôturer l'opération un bébé, un livre, un village, une quinzaine de spectateurs sont venus assister à la lecture de chacun des deux tapis narratifs :

« **Roulé le loup** » de Praline Gay-Para et « **le tapis de la mer** »

Module "A petit pas "du 25 septembre au décembre

Pendant la période de cette exposition, diverses manifestations auront lieu autour de la petite enfance : tapis narratifs, concours de dessins, projections, jeux...

Concours de dessin « Ponti » du 25 septembre au 3 novembre



Le dessinateur propose une esquisse inédite de dessin à compléter par les parents et les enfants : le dessin original met en scène plusieurs personnages de Claude Ponti et illustre des scènes de « vivre ensemble ».

Les enfants sont invités, avec l'aide de leur famille, à mettre des mots sur ce qu'ils partagent et à compléter l'histoire.

Le dessin à compléter est à retirer à la bibliothèque.

Les lecteurs voteront pour élire ceux qu'ils préféreront.

Histoires de jouer 5 : pour découvrir les tableaux célèbres

Pour une sensibilisation à l'art par le biais du jeu : avec 1 loto, 1 mémo et 1 puzzle d'images de tableaux célèbres ; accompagnés de livres-jeux. On y découvre aussi le travail de la photographe contemporaine Jill Hartley et son "fotoTaroc" pour lire l'avenir...



Histoires de jouer 6 et 7 : Jeux d'illustrateurs pour les enfants

Pour découvrir l'univers d'un illustrateur par le biais du jeu, ou prolonger le plaisir de la lecture par le jeu.

Les "Histoires de jouer" seront présentés par roulement à la bibliothèque.

Dans le cadre du "Mois du film documentaire"

Projection « C'est pas du jeu » de Alice Langlois et Pascal Auffray

le vendredi 16 novembre à 20 h



C'est pas du jeu est une plongée dans une cour de récréation du XVIII^e arrondissement de Paris. Au milieu de l'immense énergie que génèrent 100 enfants de 3 à 5 ans, la caméra attentive suit quelques personnages dans leur préoccupation essentielle quotidienne : jouer !

Dans ce microcosme, nous y découvrons comment l'enfant apprend par le jeu, les règles de ce qui sera toute sa vie, ses relations sociales et personnelles. Comment créer, comprendre et respecter, ou tricher avec les règles du jeu ? Comment se comporter avec les autres et en devenir l'ami ou pas ?

L'enfant est la surface révélatrice de nos souvenirs enfouis. Il nous renvoie en miroir l'image d'une société contemporaine riche de sa mixité culturelle et sociale.

Avec une portée autant sociale qu'intime le film est le reflet d'une intense vie collective et affective que nous les adultes avons en grande partie oubliée...

En présence de l'un des réalisateurs Sur réservation au 01.60.58.44.60

Troc'livres

Qu'est-ce que le Troc livres ? Il s'agit d'un échange de livres entre usagers et la bibliothèque. Le but de cette action est de redonner une seconde vie aux livres

Comment ça marche ? Le principe est simple : 1 livre apporté = 1 livre à emporter !

On apporte au moins un livre à soi dont on ne veut plus, pour l'échanger contre un nouveau livre chiné dans la bibliothèque, parmi le choix de livres proposés.

Quels documents seront acceptés ? Des romans, documentaires, albums, bandes dessinées adultes et jeunesse en bon état.

Quels documents ne seront pas acceptés ? Les livres cassés, déchirés, raturés, défraîchis... ne seront pas échangés. Les périodiques, encyclopédies, dictionnaires, les manuels scolaires ne seront pas acceptés.

Quand ? Aux heures habituelles d'ouverture de la bibliothèque.

Pour Qui ? Tous les abonnés de la bibliothèque.

L'école des loisirs



Afin de bénéficier de tarifs préférentiels, environ 14.00 € de réduction (commandes regroupées), la bibliothèque vous propose des abonnements sur 8 mois avec 8 niveaux de lecture à « l'école des loisirs » (éditeur spécialisé en littérature jeunesse) selon l'âge de votre enfant (Bébémex jusqu'à 3 ans, Titoumax de 2 à 4 ans, ..., Médium Max pour les plus de 13 ans. Du tout-petit au jeune adulte).

L'équipe de la bibliothèque.

RANDONNÉES PÉDESTRES DANS LE MONTOIS

Dans notre bulletin municipal du mois de juin, nous vous présentons la boucle de randonnée n°10 de 15 km dont le point de départ est à Donnemarie-Dontilly.

Voici celle que nous vous annonçons : la boucle n°9 de 13 km au départ de la rue de la Porte de Melun. Découvrez les ruines de l'ancien château féodal de la Motte devant lequel passent des chevaux, Le vieux lavoir de Chalautre-la-Petite où une pause s'impose. Après des chemins, des bois, l'arrivée sur le plateau qui domine Donnemarie-Dontilly.

Vous pouvez retrouver ces plans sur le site de la Communauté de Communes, cc-basseemontois.fr, ou au secrétariat de mairie.

Bonne balade.

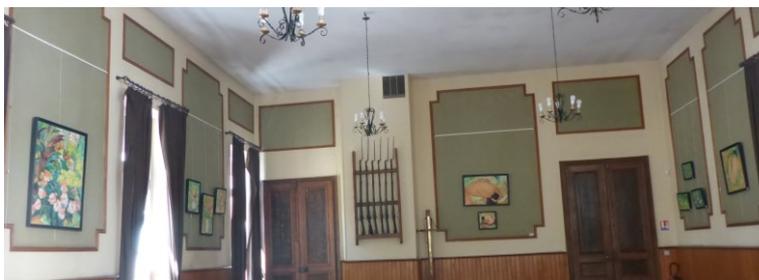


LE JARDIN DE CLOÎTRE

En juillet, le jury départemental, qui sélectionne et prime pour le Concours les Villes et Villages Fleuris chaque année, a émis le souhait de visiter le jardin de cloître. Ce fut un honneur de leur offrir une visite personnalisée. Jusqu'à présent, les visites guidées en groupe étaient demandées par une majorité d'adultes de tout âge qui sollicitent la mairie. Changement de temps, après des lycéens, des professeurs de collégiens demandent à ce que leurs élèves visitent ce jardin de cloître car le Moyen Âge est à leur programme. Belle découverte

dans cet ensemble paroissial qui est l'un des mieux conservés de France. La notoriété de notre jardin s'étend à toute la France, à l'Europe et au-delà car grâce à internet chacun peut choisir ce qu'il veut visiter lorsqu'il se trouve dans notre Montois.

SALLE DU CONSEIL



Au premier étage de la mairie, après la double volée de marches, une salle d'exposition est née. Nombre d'entre vous ont admiré les peintures de notre artiste peintre locale Mérona qui demeure aux Couloux.

Cette 1^{ère} exposition s'articulait sur deux thèmes : les fleurs et les nus féminins. Mérona s'inspire des fleurs de son grand jardin qu'elle cultive avec amour. Jusqu'à fin octobre, vous pouvez admirer les œuvres d'Arnault Bretzner puis ce sera celles de Bruno Feitussi.

La salle du Conseil accueille les mariages, les réunions, les vins d'honneur offerts par la mairie après les diverses cérémonies. Notre territoire recèle de nombreux artistes que la municipalité souhaite vous faire connaître.

D. Vo Van

ÉPOQUE FÉODALE

Le livre « Le canton de Donnemarie » de Georges Buisson est la réédition d'un ouvrage paru en 1900. Très instructif, on y retrouve l'histoire de Donnemarie. Penchons-nous sur l'époque féodale qui fait rêver petits et grands.



Citons des extraits de ce livre pages 32 et 33 : « ... les habitants se sentant impuissants à se défendre contre toute surprise, se groupaient autour des couvents ou des demeures seigneuriales ; alors s'élevaient de toute part des châteaux-forts ... Parmi les villages entourés de murailles et de fossés, nous pouvons citer Donnemarie avec ses quatre portes flanquées de tourelles : celle de Melun, celle de Paris, celle de Provins et celle de Dontilly... »

Que nous reste-t-il de cette époque ? Les tourelles de la Porte de Provins, les piliers de la Porte de Paris appelée aussi Porte de la Maladrerie, la tourelle du « Petit fort Bayard » au bord de l'Auxence, notre ancien syndicat d'initiative et une tourelle chez un particulier.

D. Vo Van

BAL MUSETTE À DONNEMARIE

Le 6 mai, par un bel et chaud après-midi, la place de la Mairie s'est transformée en un vaste bal musette, animé par le groupe « accordina » de Romilly.

Cette formation, composée d'une vingtaine de musiciens a fait danser sur des airs plus connus les uns que les autres un public conquis et enthousiaste durant tout l'après-midi.

Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine aux amoureux de la danse.

P. Girault



RANDONNÉES PÉDESTRES

Cette année, ce rendez-vous incontournable de juin a proposé deux parcours pédestres. Ils ont permis aux participants, de pouvoir faire une balade sympathique dans notre belle région.

Ce n'est pas moins de soixante-dix personnes qui s'élancèrent sur les chemins environnant la commune. Une ou deux heures plus tard, les marcheurs et leurs familles se sont retrouvés autour du barbecue traditionnel. Pour clôturer cette merveilleuse journée, chacun a pu repartir avec un cadeau aux couleurs de la commune.

Merci à tous les bénévoles.



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le Chœur du Montois et du Provinois nous a donné rendez-vous le vendredi soir. Il était accompagné par la Chorale « Les décontrasté.e.s » ainsi que la compagnie théâtrale « La lézarde et le dragon ». Ils se produisent tour à tour alternant chants et scénettes théâtrales. La soirée s'est terminée autour d'un petit buffet improvisé conjointement par les Chorales et la municipalité.

Le samedi, nous avons pu apprécier différents artistes, dont l'ensemble « Makoto », le groupe « les Patolo », l'ensemble Multiclaviers de l'école de musique, mais aussi les groupes « Apesanteur » et « Music show ».

Les spectateurs furent également au rendez-vous tout au long de la soirée et de la nuit, ce fut un passage incessant de curieux qui s'arrêtaient pour écouter la musique tout en se restaurant à la buvette tenue par l'association « J'aime Donnemarie » qui était partenaire de la Mairie pour cette manifestation.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé pour que cette journée soit une réussite, les membres de la commission animation, les groupes de musiciens, les personnes qui ont gérés la sonorisation, les commerçants les services techniques pour la pose et dépose des structures et tous les bénévoles.



UN 14 JUILLET BIEN RÉUSSI

Le 14 juillet s'est déroulé sur la butte Saint-Pierre. La fête a été au rendez-vous comme le soleil qui a été présent durant toute la journée. Petits et grands ont apprécié de participer aux nombreux stands de jeux gratuits.

Une grande structure gonflable a ravi les enfants durant tout l'après-midi. Le concours de pétanque, qui est maintenant devenu traditionnel, a remporté un vif succès ainsi que le mât de cocagne, sans oublier le tir à l'arbalète et le jeu du baquet très fréquenté comme chaque année.

Nos amis les pompiers ont également participé à cette journée en tenant la buvette.

En fin de soirée, la fête a continué au parc René Cassin où le bal des pompiers a pris le relais pour une nuit endiablée. Les Donnemaritains ont répondu présents et ont pu se restaurer tout en dansant jusqu'au bout de la nuit. La retraite aux flambeaux A eu également un beau succès en déambulant dans toute la commune.



Merci à tous ceux qui ont participé pour que cette journée soit un succès. Merci aux sapeurs-pompiers de Donnemarie qui cette année, en collaboration avec la municipalité, ont permis au bal des pompiers de renaître.

P. Girault

FÊTE COMMUNALE/BROCANTE

Le temps splendide du week-end de la fête Communale de Donnemarie-Dontilly et de la Brocante a permis à ces deux manifestations d'être une réussite totale.

Les attractions ont commencé le samedi avec l'ouverture de la fête foraine. À 22 h 30, nous avons tous rendez-vous pour le feu d'artifice, beau feu qui a fait l'unanimité auprès du public venu en masse.

Le dimanche, la brocante organisée par le foyer rural s'est parfaitement bien déroulée et a connu une excellente affluence durant toute la journée.

P. Girault

APPEL AUX COLLECTIONNEURS

Le 10 novembre 2018 à la salle polyvalente, une journée des collectionneurs est organisée.

Si vous êtes collectionneurs ou que vous connaissez des collectionneurs et que vous désirez faire partager votre passion en présentant une petite partie de vos collections, je vous invite à contacter la Mairie au 01.64.60.21.80 et donner vos coordonnées pour que vous puissiez exposer le 10 novembre.

Merci pour votre participation



PARTHÉNOPE

L'association **PARTHENOPE** a pour objectif d'ouvrir le territoire à l'énorme patrimoine culturel de la tradition musicale napolitaine de la renaissance à aujourd'hui au travers des instruments à plectre et plus spécifiquement la mandoline.

Il est possible de s'inscrire aux cours de mandoline qui sont destinés à tous ceux qui désireraient être introduit à la culture musicale mandolinistique. L'objectif de ces cours est de préparer les élèves à « l'art de la mandoline », pour ensuite, pour ceux qui le souhaitent, former un véritable Orchestre à Plectre qui ira ainsi en se formant.

Les thèmes traités lors des cours vont de la théorie musicale de base, au solfège en passant par de l'organologie instrumentale, mais aussi des éléments historiques tirés de la littérature, des éléments de lutherie, de la pratique d'exécution allant des anciennes méthodes aux plus modernes, la connaissance de l'Orchestre à plectre, etc.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site de l'association, assoparthenope.wordpress.com ou nous contacter soit par téléphone au **06.76.68.78.93** soit par mail : asso.parthenope@gmail.com

Amicale Boulistes du Montois

Le 6 mai, concours en doublette formée ; 46 participants, victoire de la doublette DENEUCHATEL N./MATHIEU F. devant ROBINOT D./CHENEVIÈRE G., 3^{ème} LAISNE F./PELLETIER J.

Le 12 mai, rencontre amicale bouliste du montois contre ASCOUX-VRIGNY club de pétanque du Loiret. 27 équipes dont 18 de l'A.B.M. Victoire des équipes de l'A.B.M. qui terminent aux cinq premières places.

Le 13 mai, pour la 2^{ème} année, concours contre les commerçants, artisans, municipalité, 30 équipes. Victoire écrasante des boulistes qui terminent aux neuf premières places, Fidel et Pascal remportent le concours. À noter la présence de Mme SOSINSKI Sandrine, conseillère départementale, associée au président de l'ABM qui termine 3^{ème} du concours.

Le 21 mai, lundi de Pentecôte, concours ouvert à tous en doublette formée. 32 équipes se sont disputées la victoire. Les gains de la finale ont été partagés.

Le 26 mai, concours à la mêlée tournante, 33 joueurs, victoire de Mme MATHIEU Nicole devant SOSINSKI Jean-Jacques, 3^{ème} MORISSEAU Dominique.

Le 3 juin, concours en doublette formée ; 18 équipes, victoire de la doublette MASSON Stéphane/MAIRE Michel devant MATHIEU Franck/DENEUCHATEL Nicolas, 3^{ème} DUBOIS Fabrice/ROQUES Tony.

Le 17 juin, concours en triplette formée ; 48 joueurs, victoire de la triplette GOUCHON Elodie/PELLETIER Fabrice/PELLETIER Julien devant COLLUCCI Véronique/BRETON Yves/LAISNE Franck, 3^{ème} MATHIEU Nicole/MATHIEU Franck/MATHIEU Jean Antoine.

Le 30 juin, journée de la pétanque 25^{ème} édition. 45 joueurs, victoire de ROBINOT Dany devant GOFFINET Pascal, 3^{ème} LAVEAU Joël. Merci aux donateurs de lots, la Municipalité, le magasin CASINO, les boulangeries VAUTTIER et LEQUEUX, la Presse du Montois, le CREDIT AGRICOLE, le Conseil départemental, merci aussi à la boucherie MAÏO pour la confection du repas du midi.

Le 8 juillet, concours en tête à tête. 39 joueurs, victoire de BRETON Yves devant CHENEVIÈRE Guy, 3^{ème} DIAZ Stéphane.

Le concours initialement prévu le 15 juillet a été reprogrammé le 22 juillet en raison de la présence de l'équipe de France de football en finale de la coupe du monde, concours à la mêlée tournante, 24 joueurs, victoire de CARRASCO Fidel devant MASSON Stéphane, 3^{ème} CHENEVIÈRE Guy.

Le 28 juillet, concours en doublette formée disputé en nocturne. 17 équipes, victoire de la doublette DUBOIS Fabrice/MATHIEU Franck devant ROBINOT Dany/CHENEVIÈRE Guy 3^{ème} CHENEVIÈRE Cathy/COQUILLAT Alain

Le 5 août, concours en triplette 45 joueurs, victoire de la triplette CHATILLON Martine /GARNIER Gilles/LESSEUR Nicolas devant CHENEVIÈRE Cathy/CARRASCO Fidel /MASSON Stéphane, 3^{ème} MATHIEU Nicole/MATHIEU Jean-Antoine/MATHIEU Franck.

Le 26 août, concours à la mêlée tournante. 36 joueurs, victoire de BRETON Yves devant CARRASCO Fidel, 3^{ème} GUIOLARD Michel.

Le 1^{er} septembre, concours en doublette formée, 17 équipes. Victoire de LAISNE Franck et MEF devant MASSON Stéphane/MAIRE Michel 3^{ème} CARRASCO Fidel et LAVEAU Joël.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter le mardi, jeudi et dimanche après-midi sur le terrain de boules, Boulevard de l'Auxence, ou alors par téléphone au 06.71.88.25.97.

G. Cheneviere

Chœur du Montois et du Provinois

Chœur du Montois et du Provinois : en 2018, l'union fait la force !

Cette année, notre Présidente Elodie FAAS et notre chef Fabrice SANSONETTI nous ont proposé un nouveau challenge : celui de mêler nos voix à celles d'autres chœurs dans des concerts à grande audience. L'exercice demande à la fois : souplesse dans les agendas, adaptation à d'autres méthodes de répétition et à d'autres chefs, mais toujours dans une ambiance bon enfant. Après plusieurs séances dans des lieux un peu exigus pour le nombre, nous avons participé au grand concert multi-chorales (130 choristes) et multi-harmonies (80 musiciens) pour l'association RETINA (recherche pour les maladies des yeux), le 31 mars au Centre Culturel St Ayoul de Provins, avec un melting-pot de chants classiques, folkloriques et contemporains, dont « Paris s'éveille », « Les lacs du Connemara », « Et moi je chante », « S'il suffisait d'aimer »... Les harmonies quant à elles jouant seules des tubes comme « Star Wars » et du Ray Charles..

Jumelage : à l'Ascension, nous avons rejoint nos amis du Kirchor de Waldenbuch-Dettenhausen, près de Stuttgart, ville qu'ils nous ont fait visiter. Une seule répétition a suffi avant le concert, sur un programme éclectique (Durante et Bach), déjà répété séparément. La 3^{ème} mi-temps qui a suivi fut un grand moment bilingue, festif, gastronomique et comme il se doit... chanté, avec en bouquet final un mémorable « Mexico » lancé par Fabrice !

Récemment, nous avons chanté : le 5 mai en l'église de Gravon, les 9 et 10 juin aux Médiévales de Provins (concerts et défilé), le 17 juin à la Fête Historique de Pays, square René Cassin à Donnemarie, le 22 juin pour la Fête de la Musique avec les Décontracté.e.s en première partie et du Molière entre deux chants par la Compagnie de la Lézarde et du Dragon, place de la Mairie à Donnemarie, et le 14 juillet à Villenauxe-la-Petite (concert de fin de stage d'été).

Sont au programme :

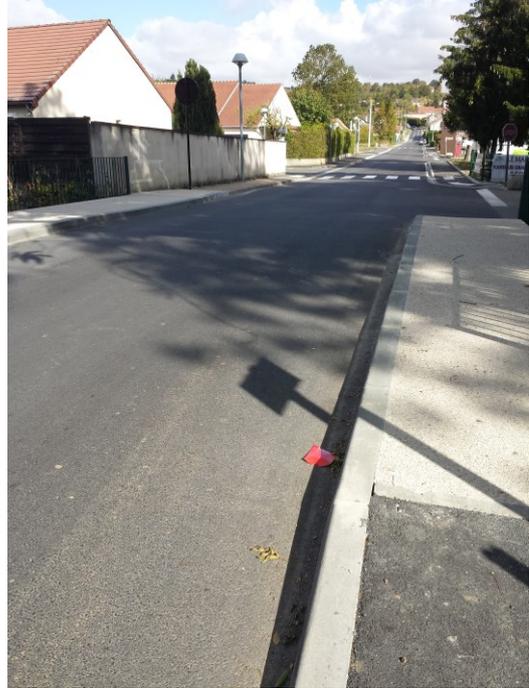
- dimanche **11 novembre** matin : à Provins ville haute, commémoration au cimetière militaire avec des élèves de Savigny et une chanteuse
- dimanche **25 novembre** à 16 h : concert d'Automne à l'église Saint-Ayoul de Provins
- dimanche **9 décembre**: concert de Noël en l'église de Souppes
- samedi **15** et dimanche **16 décembre** : Crèche Vivante à Saint-Quiriace de Provins
- vendredi **21 décembre** : concert de Noël à N-D de Donnemarie.

Nous répétons tous les mercredis soir. Nos nouvelles recrues progressent vite dans le chant choral à quatre voix, et découvrent comme les anciens le plaisir partagé d'un concert réussi. Pour nous rejoindre, contacter Françoise BRIOT, secrétaire, tél : 06 16 41 12 69.



TRAVAUX ÉTÉ / AUTOMNE

Mise en sécurité du carrefour avec la rue de Sigy et aménagement de la rue du Montpensier



Embellissement et reprofilage de la placette Avenue du Ralloy avec réfection du trottoir et des places de stationnement jusqu'à la rue de la Tuilerie.



Réfection de l'enrobé de la rue de la Forêt au Plessis aux Chapt

DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG



Création du parking paysager « Cassin » avec entrée Place des Jeux et sortie rue Jean de Brion

Transformation de la grange Place des Jeux en salle-multi activités



TRAVAUX A VENIR AVANT LA FIN DE L'ANNEE

Renforcement du réseau incendie partant de la rue Bertin jusqu'à la Place du Marché

Pour cette rentrée, nous vous proposons diverses activités pour les enfants et les adultes, dont deux nouvelles activités, le basket et le yoga.

BASKET LOISIR :

Le jeudi de 21 h à 23 h au gymnase.

YOGA :

Le lundi de 17 h à 18 h et de 18 h 15 à 19 h 15 au 1^{er} étage du gymnase et mardi de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle polyvalente de Sognolles-en-Montois.

DANSE MODERN JAZZ :

A partir de 3 ans

Le mercredi après-midi à partir de 14 h à la Salle Polyvalente.

Ados et adultes : à partir de 17 h 15.

DESSIN-PEINTURE :

Pour les enfants dès 6 ans, le mercredi à partir de 15 h 30 ; quant aux adultes, ils se retrouvent le mercredi de 18 h à 20 h. Salle 1^{er} étage au Foyer Communal.

SCRABBLE :

Le jeudi de 14 h à 17 h salle du rez-de-chaussée rue René Cassin.

ZUMBA-FITNESS :

Le lundi de 19 h 30 à 20 h 30 (fitness) et de 20 h 30 à 21 h 30 (zumba) au 1^{er} étage du gymnase.

A partir de 16 ans

TENNIS :

Enfants, 1 h de cours par semaine au Gymnase, le vendredi à partir de 17 h, et le samedi à partir de 13 h ; pour les adultes, le samedi à partir de 8 h – Horaires selon niveau.

Pour plus d'informations sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site internet.

Foyer Rural 1^{er} étage Mairie, Place de l'Eglise 77520 Donnemarie-Dontilly

Tel. : 07.82.95.50.13 - Courriel : foyerrural77520@free.fr – Site internet : www.foyerrural77520.fr

Heures ouverture Foyer Rural : lundi 8 h 30 -12 h / mercredi 13 h 30 -18 h 30 / samedi 8 h 30 -12 h

Le Bureau

J'aime Donnemarie

C'est avec bonne humeur et convivialité que les commerçants de l'association *j'aime Donnemarie* ont participé cette année à la brocante le 2 septembre.

Leur stand de grillades, boissons, gourmandises... fut un franc succès. Ils renouvelleront l'opération l'année prochaine.

Merci d'être venus si nombreux.



Diabétiques du Montois

Les diabétiques du Montois ont une permanence les 1^{er} lundis du mois, de 15 h à 17 h à la salle René Cassin.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter son président, M. Montenat 24 Boulevard du Nord 01.60.67.39.06.



Rentrée musicale à Donnemarie-Dontilly
L'EMMB propose des cours individuels d'instruments :

- piano
- violon
- guitare
- flûte à bec et flûte traversière
- guitare électrique et guitare basse
- batterie et percussions
- trombone,
- trompette,
- saxophone,
- accordéon,
- ... et autre instrument sur demande.



L'inscription aux cours individuels comprend 30 minutes de solfège hebdomadaire et également la participation à une pratique collective ou un atelier :

- Ensemble vocal des Contrasté.e.s
- Batucada (ensemble de percussions brésiliennes)
- Classe multi-claviers (tous niveaux à partir de 8 ans)
- Musique en groupe
- The Voice (groupe vocal de 8 à 16 ans).

Les élèves ont la possibilité de participer à une audition en fin d'année, ainsi qu'à divers événements musicaux comme la fête de la musique.

Bonne rentrée à tous !

Renseignements :

Site internet www.ecolemusique-montoisbassee.fr

Mail : ecolemusiquemb@gmail.com

Téléphone : 06.52.16.54.27

Ou en s'adressant à notre permanence au Foyer Rural, les lundis et samedis matin, de 9 h à 12 h et le mercredi après-midi, de 14 h à 19 h.



C'est la rentrée, le moment de vous informer des programmes de nos Associations. Certes d'ici la parution de ce « Lien » vous aurez pu vous renseigner lors de la journée des Associations du 8 septembre dernier, mais il est souvent utile de présenter nos activités d'une autre façon. Nous abordons cette année scolaire avec l'espoir de voir en 2019 le début des travaux de sauvegarde et de sécurisation de l'ancienne église de la Butte St Pierre pour que ce bel édifice du patrimoine serve de nouveau, mais cette fois en Pôle culturel pour la Communauté de Commune Bassée-montois. Il n'est plus à démontrer que nous avons un cruel besoin de locaux ! Dans le meilleur des cas il n'est pas évident que la commission de sécurité convoquée, accorde un droit « d'accès au public » dès son premier contrôle ! Après quoi, il faudra lancer la suite des travaux pour l'ACréDéPô la souscription pour les vitraux avec le concours de la Fondation du Patrimoine. Rappelons qu'un dossier a retenu l'attention de la mission Stéphane Bern « Chef d'œuvre en Péril » début 2018, mais les demandes sont nombreuses ce qui diminue les chances d'aboutir ! Il faut donc maintenir la pression auprès des organismes officiels.



Etat de la voûte du collatéral nord après effondrement des tuiles suite à la tempête Eléonore du 3 janvier 2018. [Les vitraux des ouvrants de droite ont été déposés et actuellement remplacés par les panneaux de bois]

Côté animations en tant qu'Association Patrimoniale, nous organisons la Fête Historique de Pays au cours des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, chaque année. La prochaine aura lieu le dimanche 16 juin 2019. De même le troisième week-end de septembre(*) nous participons aux visites guidées à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine et donc le samedi 21 et/ou dimanche 22 septembre 2019 pour nous.



Les JPPM 2018, Parc René Cassin, avaient pour thème l'Animal et l'Homme ont attiré plus de 800 personnes dans la journée. Ici le dimanche 16 juin les comédiens du Léopard-Dramatik à table avec quelques invités.

Nous recevons des propositions d'artistes pour des récitals et gospels tout à fait dans les projets du futur Pôle culturel lorsqu'il sera opérationnel. En attendant, nous étudions la possibilité d'utiliser d'autres lieux comme en 2014 où Jean-Claude Borelli a donné un concert dans l'église Notre-Dame de Donnemarie. Si des personnes intéressées par ce genre d'activités pouvaient se joindre à nous, nous serions très preneurs d'autant que notre fonction « d'administrateur personne morale d'ACréDéPô » nous occupe beaucoup. N'hésitez donc pas à nous contacter.

(*) En 2019 le premier week-end de septembre est « à cheval » sur août et septembre le troisième week-end entier sera les 21 et 22 septembre 2019.

Alain Thiriot-Thoret
06 86 28 12 36

SHAAP

Cette année, il est encore trop tôt pour obtenir le calendrier des activités de la SHAAP pour l'année universitaire 2018/2019. Aussi, faisons ensemble un petit retour dans le temps pour donner la raison du choix du nom de la rue Radepont. Ou « comment un vieux colonel donna son nom à la rue Radepont ».

Le 18 février 1871, les Allemands avaient été attaqués, dans les bois de Fouillette, à proximité de la route entre Montigny-Lencoup et Donnemarie-en-Montois, par des francs-tireurs qui tirèrent sur deux hommes. Le lendemain, une colonne ennemie vint à Donnemarie pour venger cette agression et les chefs permirent à leurs soldats de piller les magasins. Le pillage dura deux heures mais il aurait duré sans doute plus longtemps sans l'énergie d'un vieil officier français en retraite, le colonel Radepont. Il fit des reproches au colonel prussien sur la conduite de ses soldats, et comme ce dernier lui répondait que c'était le droit de guerre, il lui dit d'une voix indignée : « Monsieur, je suis colonel comme vous, mais si mes soldats avaient fait ce que font les vôtres, j'aurais brisé mon épée sur mon genou ». Le prussien honteux, fit cesser le pillage.

C'est en hommage à cette initiative, qu'une artère de la ville porte aujourd'hui le nom de « Radepont ». Cette histoire a été signée par M. Henri Burin, instituteur père de Gaston Burin le 28 décembre 1888.

Texte tiré du livre « Coup d'œil sur le Passé » de J-M Thoret



Alain Thiriot-Thoret
06 86 28 12 36



Les vacances sont terminées et nos enfants ont repris progressivement le chemin de l'école. Nous leur souhaitons une bonne année scolaire !

Nous devons donc penser aux différentes manifestations que nous aimerions mettre en place cette année pour le plaisir de nos enfants (bénéfices reversés aux caisses des écoles).

Pour que ces événements aient lieu, nous avons besoin de bénévoles, alors que vous soyez parents, grands-parents, frères, sœurs, ..., ou que vous souhaitiez tout simplement faire le bonheur des écoliers de Donnemarie-Dontilly, rejoignez le groupe de bénévoles organisateurs.

Pour tous renseignements, nous vous invitons à utiliser les boîtes aux lettres situées aux sorties des deux écoles (maternelle et élémentaire) ou à nous envoyer un email sur :

kermessedd77@hotmail.fr

À très vite
L'équipe animation des écoles élémentaire et maternelle

Conseil Municipal du 31 mai

Présents ou représentés : MM. ROSSIERE-ROLLIN, M. GRISSETTO, Mme MONPOIX, M. GIRAULT, Mme VO VAN, M. BORZUCKI, Mme CHEVILLARD, MM. PASCUAL MARTIN, POTEAU, Mme MULLIEZ, M. BEAUSSART, Mme MOULET, Mme LETERRIER, MM. ARLAIS, MENEZ excusé et représenté par M. ARLAIS, Mme PIRSON.

Absents : M. DESANTIGNY, Mmes BOUGEANT, ESPOSITO, LAFOSSE, MM. LEBAS, ONDOA BELINGA, Mme MINASSIAN.

MODIFICATIONS STATUTAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, les modifications statutaires suivantes :

- ▶ La requalification de la compétence en matière de contrôle, réhabilitation et entretien des systèmes d'assainissement non collectif en compétence facultative ;
- ▶ le rajout de la compétence « gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations » en compétence obligatoire ;
- ▶ la modification l'article V des statuts communautaires.

MODIFICATION DES STATUTS DU SDESM

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications des statuts du SDESM portant essentiellement sur des compétences supplémentaires à la carte : exploitation des réseaux de chaleur et installation des infrastructures de vidéo protection.

GROUPEMENT DE COMMANDES DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Considérant que le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne et le Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France entendent assurer le rôle de coordonnateur d'un groupement de commandes pour la désignation d'un Délégué à la Protection des Données, qui est devenu une obligation pour les collectivités,

Le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES 2019-2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures pour la période 2019-2022, pour les prestations suivantes :

- de dématérialisation des procédures de marchés publics ;
- de dématérialisation des demandes et du suivi des autorisations du droit des sols.

Le coût sera de 131 € la première année d'adhésion puis 34 € les années suivantes.

GROUPEMENT DE COMMANDES MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC 2018 - 2022

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'adhésion de la commune au groupement de commandes piloté par le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne dans le cadre de l'entretien et la maintenance de l'éclairage public.

CESSION DE TERRAINS RUE DES JARDINS

Par délibération en 1984, il avait été décidé d'incorporer dans le domaine public la voie privée reliant la rue de la Sablière au C.R. 19 dit des Grands Jardins. Puis en 1987, le Conseil Municipal avait décidé que tous les terrains situés en dehors des limites réglementaires (3 m) de la largeur de la voie sont la propriété des riverains respectifs. Cette clause n'ayant jamais abouti, il convient au Conseil Municipal d'entériner cette décision et de la poursuivre jusqu'à son terme.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande :
⇒ Demande au Cabinet DELASSUS la réalisation du document d'arpentage afin d'effectuer le bornage des propriétés,
⇒ à Maître FAGNIER d'effectuer les actes de cession aux riverains concernés.

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'ALIENATION DE CHEMINS RURAUX

Le chemin rural dit sentier rural n° 30 dit du Poirier situé au lieu-dit « Le Poirier » en partie et le chemin rural dit sentier rural n° 31 situé au lieu-dit « Le Poirier », ne sont plus affectés à l'usage du public qui n'a pas lieu de les utiliser, et constituent aujourd'hui une charge d'entretien pour la collectivité.

L'aliénation de ces chemins ruraux, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder à l'enquête publique préalable.

ADMISSION EN NON-VALEUR

Il est admis en non-valeur la somme de 728.46 € concernant le recouvrement de frais de cantine, garderie impayés pour l'année 2015.

MODIFICATION REGIES DE RECETTES ET D'AVANCES

Considérant que les indemnités de régie entrent dorénavant dans l'assiette du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP), les régisseurs ne percevront plus une indemnité de responsabilité fixée par la réglementation en vigueur.

Ainsi, les cinq délibérations créant ces régies sont modifiées en conséquence à savoir :

- La régie de recettes cantine, garderie, étude,
- La régie de recettes de l'Accueil de Loisirs,
- La régie d'avances de l'Accueil de Loisirs,
- La régie de la bibliothèque
- La régie des droits de place.
- La régie de recettes animations.

INFORMATIONS DIVERSES

☞ Réunion à la Sous-Préfecture

Monsieur le Maire informe le Conseil de son entretien avec Madame la Sous-Préfète et Monsieur DENORMANDIE, Président de la Communauté de Communes, sur les projets de travaux à venir dans le cadre du contrat de ruralité. Tous les projets sont actés et feront l'objet d'un subventionnement.

Il s'agit pour notre commune de la transformation de la halte-garderie, rue René Cassin, en pôle de santé et la rénovation de la halle (la commune ayant la maîtrise d'œuvre) et la rénovation et l'aménagement de l'église de Dontilly en pôle culturel.

Les autres travaux importants dans la Bassée sont l'aménagement des berges de la Seine et la rénovation du cinéma de Bray.

☞ Travaux à venir

- Transformation de la halte-garderie rue René Cassin en cabinets médicaux
- Mise aux normes et remise en état de la halle
- Aménagement de places de stationnement dans le parc René Cassin
- Réhabilitation de la grange (ancienne distillerie) Place des Jeux, en salle multi-activités

Conseil Municipal du 5 juillet

Présents ou représentés : MM. ROSSIERE-ROLLIN, M. GRISSETTO, Mme MONPOIX, M. GIRAULT, Mme VO VAN, M. BORZUCKI, Mme CHEVILLARD excusée et représentée par Madame VO VAN, M. PASCUAL MARTIN, Mmes BOUGEANT, MULLIEZ, MOULET, LETERRIER, MM. ARLAIS, MENEZ.

Absents : Mme PIRSON excusée, MM. POTEAU, BEAUSSART, DESANTIGNY, Mmes ESPOSITO, LAFOSSE, MM. LEBAS, ONDOA BELINGA, Mme MINASSIAN.

MARCHES POUR AMENAGEMENT DE LA GRANGE EN HALLE MULTI-ACTIVITES

Monsieur le Maire est autorisé à signer les marchés publics concernant la restauration de la grange, en halle multi-activités, à savoir :

Lot 1A : Maçonnerie / Gros Œuvre / Carrelage / Plâtrerie

Entreprise : **SEINE ET MARNE CONSTRUCTION** - Montant du marché : 134 193.20 € HT

Lot 1B : Maçonnerie Pierre

Entreprise : **SEINE ET MARNE CONSTRUCTION** - Montant du marché : 47 500.00 € HT

Lot 1C : Chaux Chanvre

Entreprise : **DEVELOPPEMENT CHANVRE** - Montant du marché : 33 305.60 € HT

Lot 2 : Couverture

Entreprise : **BERTAMINI** - Montant du marché : 40 057.75 € HT

Lot 3 : Charpente

Entreprise : **DEQUIROT CHARPENTE** - Montant du marché : 36 751.00 € HT

Lot 4 : Menuiseries métalliques extérieures

Entreprise : **DAVID ET FILS** - Montant du marché : 31 524.00 € HT

Lot 5 : Menuiseries intérieures

Entreprise : **SAUSSINE** - Montant du marché : 9 650.00 € HT

Lot 6 : Peinture

Entreprise : **FELDIS LEVIAUX** à MELUN - Montant du marché : 8 969.60 € HT

Lot 7 : Electricité

Entreprise : **MONTELEC** à DONNEMARIE-DONTILLY - Montant du marché : 30 224.17 € HT

Lot 8 : Chauffage / Ventilation / Plomberie

Entreprise : **CPCE** à SOUPPES-SUR-LOING - Montant du marché : 27 342.99 € HT.

MARCHES POUR AMENAGEMENT DES PLACES DU MARCHÉ ET DES JEUX

Monsieur le Maire est autorisé à signer les marchés publics concernant l'aménagement des places du Marché et des Jeux, à savoir :

Lot 1 : Terrassement / Assainissement / Voirie

Entreprise : **COLAS** - Montant du marché : 877 868.50 € HT

Lot 2 : Espaces verts

Entreprise : **VIEUX CHAMPAGNE PAYSAGE** - Montant du marché : 52 280.60 € HT

Lot 3 : Eclairage public

Entreprise : **IEFFAGE ENERGIE** - Montant du marché : 32 617.30 € HT

Lot 4 : Renforcement du réseau incendie

Entreprise : **DRTP** à Saint-Florentin - Montant du marché : 158 128.00 € HT.

RAPPORT ANNUEL 2017 SUR L'ANALYSE DE LA QUALITE ET DES PRIX DU SERVICE DES EAUX

Le rapport annuel de SUEZ Lyonnaise des Eaux France concernant la qualité et les prix du service des eaux pour l'année 2017 présente un rendement du réseau de distribution de 68,3 % (contre 72,6 % en 2016). Cette diminution très importante est due aux nombreuses fuites sur le réseau au premier semestre 2017.

Ces fuites réparées ont permis d'avoir un rendement meilleur (supérieur à 75 %) au cours du second semestre 2017.

Il est à noter que la consommation d'eau est stable (2016 : 117 298 m³, 2017 : 117 538 m³). Le rapport est consultable par le public aux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie.

EMPRUNT CAISSE D'EPARGNE POUR TRAVAUX AMENAGEMENT DES PLACES

Pour financer le programme d'investissement, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France un contrat de Prêt à Taux Fixe d'un montant de **590.000 €uros** avec les caractéristiques suivantes :

Durée : **20 ans**

Taux d'intérêt nominal : **1.55 %**

Périodicité : **Trimestrielle**

Amortissement : **constant**

Frais de dossier : **500 €**

ADHESION AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

La convention a pour objectif de définir les modalités de financement et de gestion du Fonds de Solidarité pour permettre aux familles d'accéder à un logement, de s'y maintenir et/ou de bénéficier de mesures d'accompagnement social lié au logements.

La Commune s'engage à contribuer au FSL à raison de 0.30 euros par habitant,

PERSONNEL COMMUNAL FIXATION DU TAUX DE PROMOTION

Pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promu est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement. Ce taux est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité technique. Il peut varier de 0 à 100 %.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le ratio de 100 % pour le grade d'avancement d'Adjoint Technique Principal.

PERSONNEL COMMUNAL HEURES SUPPLEMENTAIRES ET HEURES COMPLEMENTAIRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE**, que tous les agents titulaires et non titulaires à temps complet, à temps incomplet et à temps partiel de catégorie C et de catégorie B peuvent être amenés à effectuer des heures supplémentaires ou complémentaires selon le cas en raison de nécessités de service et à la demande du Maire.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION PARTHENOPE

Le Conseil Municipal alloue à l'Association Parthénope une subvention exceptionnelle de 500 € au vu du dossier déposé en Mairie.

L'Association Parthénope met en œuvre des projets pédagogiques et artistiques afin de promouvoir la diffusion et l'enseignement de la musique issue de la tradition du Sud de l'Italie et du Bassin méditerranéen, avec pour le début de l'activité, l'enseignement de cours de mandoline. Une section a été créée dans notre commune en 2016.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le nouveau règlement intérieur de la bibliothèque municipale est approuvé et entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2018.

TARIFS ADHESION BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal fixe pour un an, les tarifs suivants à compter du 1^{er} septembre 2018 :

- ⇒ 0 à 12 ans : gratuit
- ⇒ 13 à 18 ans : 3 €
- ⇒ Adulte : 6 €

MAQUETTE ECOLE ELEMENTAIRE

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers qu'un ancien élève de l'Ecole Elémentaire a fabriqué une maquette de l'école. Aujourd'hui âgé, il faudrait en faire profiter la commune en lui cédant pour un prix de 1 500 € (hors l'enveloppe protectrice).

Après que chacun se soit exprimé sur la pertinence d'une telle acquisition, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reporter ultérieurement la décision afin qu'une discussion soit menée et essayer d'envisager une solution moins coûteuse.

INFORMATIONS DIVERSES

● Points propres

Monsieur GRISSETTO souligne que les points d'apports volontaires sont de plus en plus souvent très sales et encombrés de toutes sortes de choses autour des containers. Il suggère que des mesures énergiques soient prises à l'encontre des contrevenants.

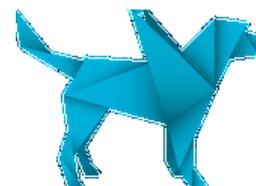
● Cérémonie des Justes

L'inauguration de la Promenade des Justes, le long de l'Auxence, est repoussée au printemps 2019. Un comité de pilotage sera chargé de l'organisation de cette manifestation. Les écoles y seront associées.



"Le Cie Chiens Guides d'Aveugles a besoin de vous !

Le Cie est une école de Chiens guides d'Aveugles « labellisée » créée en 1994 et basée à Vaux-Le-Pénil (77000). Elle a pour mission la sélection, l'élevage, l'éducation et la remise gratuite de chiens guides aux personnes déficientes visuelles qui leur en font la demande. Elle prend le parti d'éduquer ses chiens seulement en méthodes dites douces ou positives, c'est pourquoi ceux-ci ne sont jamais placés en chenil.



En effet, de leur arrivée au sein de l'école à l'âge de deux mois, jusqu'à leur remise à leur futur maître déficient visuel vers l'âge de 2 ans, les chiens sont toujours placés en familles d'accueil.

Vous aimez les chiens et avez un peu de temps à leur consacrer ? Le Cie Chiens Guides d'Aveugles a besoin de vous ! Sandrine, éducatrice au Cie et habitante de Châteaubleau, s'occupe de 3 chiens en permanence. Elle recherche donc des familles prêtes à héberger ses chiens « adultes » pendant leur période d'éducation durant 8 mois en moyenne. Cela ne vous coûte rien ! Juste un peu de temps et beaucoup d'amour.

L'aventure vous tente ? Contactez Sandrine au 06 44 02 11 53, elle répondra à toutes vos questions.
Site internet – <https://www.chienguide-cie.fr/>



ATTENTION AUX VOISINS

L'autorisation d'utiliser des matériels bruyants, est réglementée :

Les jours ouvrables de 7 h à 20 h.
Samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30.
Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

DERATISATION

Un service de dératisation est à votre disposition, le dernier Mercredi du mois
Renseignements au secrétariat de Mairie (01.64.60.21.80)



QUESTION DE CIVISME POUR LES COLLECTES

Lorsque le SMETOM vide les poubelles, ordures ménagères et tri sélectif, il est regrettable que nombre de Donnemaritains ne prennent pas la peine de les retirer de la voie publique. Veuillez à prendre le soin de ranger vos poubelles après le passage des camions.

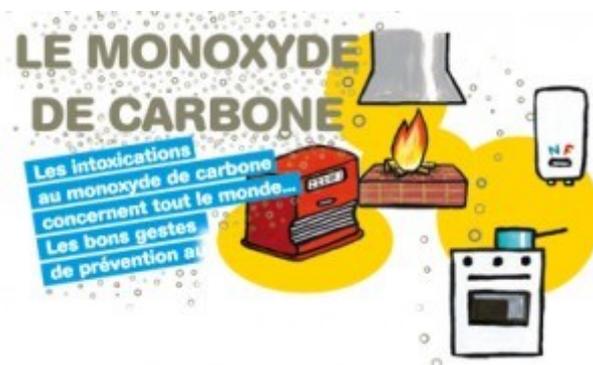
Par ailleurs nous vous rappelons que les personnes qui ne ramassent pas les déjections de leurs animaux sont passibles d'amendes tout autant que celles qui polluent les cours d'eau avec des produits chimiques tels que de la peinture ce qui s'est produit récemment dans le ru de Laval.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Lundi, mercredi, jeudi et samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h.



La personne ayant des difficultés à entendre ou à parler, lorsqu'elle se retrouve en situation d'urgence, qu'elle soit victime ou témoin, peut désormais, 24h/24, 7j/7, alerter et communiquer avec les secours (pompiers, Samu, police ou gendarmerie) par SMS ou par Fax via un numéro unique et gratuit : le **114**



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an.

Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)-www.inpes.sante.fr

LE LIEN

Publication de la Mairie de
Donnemarie-Dontilly
Directeur de la publication : le Maire
Impression : Saxoprint





à vos agendas

31 octobre Halloween
Salle polyvalente

10 Novembre Journée des collectionneurs
Salle polyvalente

11 Novembre cérémonie
Aux monuments aux morts

16 Novembre Mois du film documentaire
Bibliothèque Aimé Césaire

1^{er} et 2 décembre Bourse aux jouets
Salle polyvalente

2 décembre Les motards ont du cœur (Top Moto)
Place du marché

7 décembre Loto
Salle polyvalente

8 décembre Course nocturne du Montois
Départ salle polyvalente

9 décembre Repas paëlla
Salle polyvalente

15 décembre Noël des commerçants
Place du marché

Spectacle de Noël
Salle polyvalente

21 décembre Concert de Noël
A l'église

Retrouvez les renseignements sur le panneau lumineux,
les affiches, le site de la mairie donnemarie-dontilly.fr ainsi que sa
page facebook facebook.com/donnemariedontilly